

LOMONT (CHARLES)

Châlons 1863.

Le 21 décembre 1913 ont eu lieu, à Albert (Somme), les obsèques de notre regretté camarade Charles Lomont (Châl. 1863), ancien industriel, ancien maire de la ville d'Albert, membre de la Chambre de commerce de Péronne, suppléant de la justice de paix, délégué cantonal, chevalier de la Légion d'honneur.

Le deuil était conduit par MM. Lomont Louis (Châl. 1888), son fils; Guillemain (Châl. 1887), Richez (Châl. 1887) et Moitier, ses gendres; Guillemain (Lille 1913), son petit-fils, et Lomont junior (Châl. 1871), son frère.

Un coin du poêle était tenu par notre camarade M. Lebel (Châl. 1880), président du Groupe régional de la Somme, industriel à Amiens.

L'assistance qui suivait le convoi était considérable. On remarquait notamment la plupart des personnalités industrielles et politiques de la région, le député de la circonscription, plusieurs conseillers généraux et d'arrondissement, le maire de la ville d'Albert et son Conseil municipal, les membres de la Chambre de commerce, la délégation des Anciens Élèves des Arts et Métiers du Groupe régional de la Somme, celles des diverses écoles de la ville et de nombreuses Sociétés; la population tout entière d'Albert avait tenu d'ailleurs à rendre un hommage mérité à son ancien maire, à celui qui s'était dévoué aux intérêts de la localité pendant de longues années et qui avait su acquérir et grouper les sympathies de tous.

Aux nombreuses couronnes offertes par la famille et par les amis du défunt, étaient jointes celle de notre Société et celle du Groupe régional de la Somme.

Sur la tombe de notre Camarade, M. Lebel (Châl. 1880) retraça comme suit la laborieuse carrière de celui auquel il venait, au nom des Anciens Élèves des écoles nationales d'Arts et Métiers, adresser un dernier adieu.

DISCOURS DE M. A. LEBEL (Châl. 1880)

PRÉSIDENT DU GROUPE RÉGIONAL D'AMIENS.

MESDAMES, MESSIEURS,

MES CHERS CAMARADES,

C'est sous le coup d'une vive émotion que j'apporte ici à notre camarade M. Charles Lomont, le suprême adieu des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers et particulièrement de ceux du Groupe de la Somme.

Cette mission douloureuse m'est dévolue comme président de ce groupe et avec l'assentiment de notre vénéré doyen à Albert, M. Colinot.

Celui que nous pleurons aujourd'hui fut un vaillant, dont l'activité et la droiture n'avaient d'égales que sa bonté et sa grande modestie.

Sa vie fut, comme celle de la plupart d'entre nous, absorbée tout entière et jusqu'au bout par le labeur quotidien et incessant.

Originaire de Bony, dans l'Aisne, M. Lomont fut admis, en 1863, à l'École de Châlons où il se fit remarquer par ses qualités professionnelles.

A sa sortie, en 1866, il fut appelé à Albert par son camarade Lebrun qui lui confia la direction de ses ateliers.

En 1868, poussé par son désir de se faire une situation et excité par la confiance des fournisseurs, il prit la suite de la maison Ringault et débuta très modestement dans ce petit atelier où il travaillait lui-même avec quelques ouvriers.

Ses efforts furent couronnés de succès et ses affaires se développèrent assez pour lui permettre de transférer, en 1869, ses ateliers dans les bâtiments actuels qu'il fit édifier rue Carnot.

C'est là que se déroula au milieu de ses ouvriers une vie industrielle de plus de quarante ans, pendant laquelle l'esprit familial et une entente parfaite existèrent au plus haut degré, et où ne se produisit aucun conflit avec le personnel dont il s'efforçait d'améliorer la situation.

Pendant la guerre, ses ateliers ne furent pas fermés, et il coopéra à la défense nationale en construisant des mitrailleuses qui furent livrées à l'armée du Nord.

Son activité personnelle et le concours dévoué des collaborateurs qu'il s'était attachés lui permirent de figurer très dignement aux Expositions universelles de 1878, 1889, 1900, et d'autres françaises et étrangères, et de propager, dans le monde entier, le renom des machines de sa fabrication.

Comme industriel il s'intéressait à tout ce qui touchait aux ouvriers et il prit une grande part à l'organisation de l'école primaire supérieure et professionnelle, de même qu'il prit une part très active aux études des Chambres de commerce d'Amiens et de Péronne pour le développement des relations commerciales et mondiales.

Non content des soins qu'il apportait à l'industrie et à ses ouvriers, il se dévoua à ses concitoyens comme conseiller municipal, adjoint, puis maire et développa toutes les œuvres sociales qui font honneur à la ville d'Albert.

Des voix autorisées vous diront tous les mérites de cet ingénieur, qui commença si modestement pour arriver au grand développement de la cité industrielle d'Albert, qui fut fière et reconnaissante lorsqu'en 1908 le Gouvernement de la République récompensa M. Lomont en le nommant chevalier de la Légion d'honneur, et, à cette occasion, la ville tout entière lui fit une ovation toute spontanée dont nous avons tous gardé le souvenir.

Notre Société s'enorgueillit de respecter des Camarades comme M. Lomont et notre *Annuaire* porte, en même temps que lui, son frère, son fils, deux gendres et un petit-fils, témoignant ainsi la confiance qu'il avait en nos Écoles et dont nous lui serons toujours reconnaissants.

M. Lomont était membre de notre Commission régionale, où sa parole et ses conseils étaient très appréciés.

Nous garderons de M. Lomont le souvenir d'un Camarade aimable, serviable, d'une bonté extrême et nous reporterons vers sa famille les sentiments d'estime, de dévouement et de bonne camaraderie qu'il nous a prodigués.

Je renouvelle à M^{me} Lomont et à ses enfants l'expression de nos bien vives et sincères condoléances et, me joignant à mes Camarades, j'adresse à M. Lomont un dernier adieu.

M. Liné, industriel à Albert, fils de notre regretté camarade Victor Liné (Châl. 1863), ami du défunt, prit ensuite la parole en ces termes :

DISCOURS DE M. LINÉ

INDUSTRIEL.

MESDAMES, MESSIEURS,

« Nos deux existences étaient appelées à être constamment en contact et toujours en parfaite camaraderie. »

C'est en ces termes que s'exprimait il y a quinze ans sur la tombe de mon père, M. Charles Lomont, et c'est sans doute cette ancienne amitié, qu'on n'a pas oubliée à Albert, qui me vaut aujourd'hui l'honneur, mais aussi le pénible devoir, de rendre, au regretté défunt, un suprême hommage au nom de ses confrères constructeurs de machines-outils.

Le discours, qu'une voix plus autorisée que la mienne a prononcé tout à l'heure, en retraçant la carrière industrielle de M. Lomont, a montré, j'en suis sûr, qu'il contribua, plus que tout autre, à faire connaître la construction des machines-outils d'Albert. L'estime justifiée, que valut aux produits des Établissements Lomont leur participation aux grandes expositions où ils méritèrent les plus hautes récompenses, rejaillit sur les maisons analogues du pays et exerça une heureuse influence sur le développement et la prospérité de la ville tout entière.

Ce sont là des bienfaits dont les confrères de M. Lomont lui doivent une grande reconnaissance. J'ai tenu, en leur nom, à en exprimer ici le témoignage respectueux et ému.

J'ai parlé de l'industriel, on me permettra bien aussi de dire un mot de l'homme bon et serviable qu'il était. Rares sont ceux d'entre nous qui n'ont pas bénéficié de ses services désintéressés et toujours rendus avec la plus parfaite cordialité.

Tous ceux qui l'ont connu si bon et si affable comprennent d'autant plus l'immense douleur de son épouse dévouée et de toute sa famille. Ils forment des vœux pour que la sympathie de tout un peuple réuni autour de celui qu'il pleure apporte un apaisement à leur souffrance.

M. Magniez, député de la circonscription de Péronne, vint également rendre un suprême hommage à la mémoire de notre Camarade, en prononçant le discours suivant :

DISCOURS DE M. MAGNIEZ

DÉPUTÉ.

MESDAMES, MESSIEURS,

On éprouve toujours un serrement de cœur, quand, dans son courrier, on trouve une lettre bordée de noir. Ce serrement de cœur est tout particulièrement douloureux, quand on aperçoit sur cette lettre le nom d'un ami.

C'est ce sentiment de profond chagrin que nous avons éprouvé quand nous avons appris, hier matin, la mort de M. Lomont, et c'est parce que le devoir nous y oblige que nous essayons de dominer notre émotion pour rendre un suprême hommage à la mémoire de l'homme de bien qui va dormir, ici, son dernier sommeil.

Ah! sans doute, Mesdames et Messieurs, il est pénible de prendre la parole, à deux pas d'une tombe qui s'ouvre pour se refermer à jamais, sur les restes d'un ami! Mais je considère que le député républicain de l'arrondissement faillirait à son devoir s'il ne saluait pas respectueusement et publiquement la dépouille mortelle du ferme démocrate dont l'esprit de conciliation est un bel exemple pour les générations futures.

Et ce serait donner, comme homme public et comme homme privé, une lamentable leçon d'immoralité, ce serait faire peu de cas des bienfaits de l'amitié, ce serait ériger en principe l'abandon des amis dans le malheur que de ne pas proclamer que, jusqu'à la dernière minute, nous avons gardé notre fidélité à l'homme qui a terminé sa vie, toute de travail et d'honnêteté, dans la peine et dans la souffrance.

Hélas! M. Lomont a eu — il n'y a pas lieu de le cacher — des malheurs immérités! C'est une raison de plus pour réserver à sa mémoire, dans notre cœur, la place privilégiée qu'on accorde aux amis intègres injustement frappés par la Destinée. Ceux qui réussissent dans la vie ne sont pas toujours ceux qui marchent le front haut et l'œil fixé sur un idéal de justice, de grandeur et d'équité. L'exemple de M. Lomont en fournit une preuve. Il était, en effet, doué de réelles qualités morales et intellectuelles. La ville d'Albert, cette vaste ruche humaine, cette laborieuse cité, avait reconnu en lui un de ses dignes enfants. Elle avait trouvé, elle avait senti en lui un travailleur intelligent et un homme plein de loyauté et de bonté. C'est pourquoi elle l'avait, à juste titre, placé à sa tête. Il resta à ce poste de confiance jusqu'au jour où il fut vaincu par la maladie et où ses scrupules lui firent un devoir de confier à un autre l'administration d'une cité à laquelle — on peut l'affirmer hautement — il consacra la plus grande partie de son existence et sacrifia son intérêt personnel.

Oui, Mesdames et Messieurs, j'ai conscience de dire la vérité quand j'affirme que M. Lomont a sacrifié aux intérêts publics son intérêt personnel, et c'est un hommage qu'il est bon, qu'il est sain de rendre à sa mémoire, à l'heure où tant d'autres sacrifient les intérêts du pays à de misérables considérations d'ordre particulier.

La présence de cette foule émue et attristée est comme l'approbation des paroles que je viens de prononcer. Tous les habitants d'Albert, sans distinction d'opinions, ont voulu rester fidèles, jusqu'à la tombe, à leur fidèle bienfaiteur, Votre présence, mesdames et messieurs, vous honore et honore celui dont nous déplorons la disparition. Elle vous honore, parce qu'elle prouve que le cœur des foules palpite toujours d'émotion quand la mort entraîne impitoyablement dans l'au-delà un des bons citoyens du pays. Elle vous honore, parce qu'elle prouve qu'il y a une justice terrestre et que vous savez réparer moralement, par le verdict que vous rendez sur la tombe, les erreurs de la Destinée. Elle honore le défunt, parce qu'elle forme autour de lui la plus belle couronne qu'on puisse offrir : celle qui répand le précieux parfum de l'estime et de l'amitié.

Cette présence ne saurait, certes, consoler ni M^{me} Lomont, ni ses enfants, ni sa famille, si cruellement atteints au plus profond de leur cœur; car il y a des douleurs inconsolables! Mais elle leur prouve que leur deuil est partagé par la population d'Albert tout entière et que cette population saura veiller, avec eux, sur la tombe sacrée de celui qu'elle a connu, qu'elle a apprécié et qu'elle a aimé!

Dormez en paix, cher Monsieur Lomont. A travers la froideur de la pierre du tombeau, passera, pour bercer votre sommeil, la chaleur du souvenir affectueux de tous vos amis.

Puis ce fut M. LETURCO, maire d'Albert et conseiller d'arrondissement, qui fit ressortir la valeur et les qualités administratives de son prédécesseur, maintenu au Conseil municipal pendant une période non interrompue de trente-huit années, et qui dota la ville d'Albert de nombreux travaux et améliorations pendant les quinze ou seize années qu'il resta à la tête de la municipalité.

D'autres discours furent également prononcés par M. DUMEIGE, conseiller général; par M. LETESSE, juge de paix, et par M. CAULLE, inspecteur primaire.

Notre Société et le Groupe régional de la Somme perdent en Lomont un Camarade dévoué et toujours prêt à rendre service; il emporte avec lui les regrets unanimes de tous les Gadzarts qui l'ont connu. Puissent les marques d'estime et de sympathie qui ont été prodiguées à sa mémoire, atténuer, s'il est possible, l'immense douleur de sa veuve, de ses enfants et de toute sa famille.

LA COMMISSION DES VÉTÉRANS.